

Faciliter le logement des étudiants à Lorient

Lorient Agglomération, la Ville de Lorient et le bureau information jeunesse (BIJ) lancent une campagne afin d'inciter les propriétaires à louer un logement ou une chambre meublée.

Alors que le territoire compte près de 7 000 étudiants (Université de Bretagne Sud, écoles préparatoires, BTS, institut de formation des professionnels de santé...), le logement des jeunes qui arrivent sur le territoire demeure un enjeu. En effet, si Lorient compte plus de 1 000 places en résidences collectives étudiantes, dont 200 gérées par le CROUS et accessibles aux boursiers, 60 % des étudiants qui cherchent à se loger doivent se tourner vers le parc privé. Cependant, l'offre dans ce secteur reste bien en dessous la demande, notamment à cause de l'augmentation des locations saisonnières de courte durée.

Aussi pour faire face à cette demande, Lorient Agglomération, la Ville de Lorient, les structures universitaires et l'association Info Jeunes Lorient (Bureau Information Jeunesse - BIJ) se mobilisent pour trouver des solutions pérennes. Une campagne de communication est lancée dès cette semaine afin d'inciter les particuliers qui disposent d'un logement meublé vide ou d'une chambre à mettre leur bien sur le marché de la location. Si ces offres peuvent être mise en ligne sur des sites connus comme Le Bon Coin ou Seloger, les propriétaires sont incités à se rapprocher du Point Info logement d'Info Jeunes Lorient qui tient à jour un fichier complet de logements disponibles. Ces derniers sont ensuite consultables sur www.logement-jeunes-lorient.fr

Info Jeunes Lorient peut aussi apporter des conseils aux propriétaires sur la rédaction du bail, sur les règles à respecter, le montant du loyer... Par ailleurs, il peut renseigner le propriétaire ou les locataires sur les dispositifs d'aide ou de garantie :

- Garantie Visale pour la perception des loyers
- Avance Locapass pour le dépôt de garantie
- Aides au logement
- Aide spécifique alternant

Le dispositif 1 Toit, 2 Générations

En tant que facilitateur d'actions pour l'accès au logement étudiant sur l'ensemble de son territoire, Lorient Agglomération s'associe au dispositif incitant les propriétaires à héberger un jeune via la location d'un logement ou d'une chambre meublée. La chambre meublée indépendante chez l'habitant permet de partager un logement avec un particulier en ayant un accès à la cuisine et à la salle de bain. Cette formule a des avantages : pas d'aménagement, pas de taxe d'habitation, accès au wifi de la famille, possibilité de partager un repas.

La volonté est de promouvoir l'habitat partagé favorisant la solidarité, les échanges et la convivialité. Le dispositif « 1 Toit, 2 Générations » permet de contribuer à lutter contre l'isolement des seniors tout en apportant une réponse au problème du logement des jeunes. Le principe est simple, un senior



de plus de 60 ans, autonome dans son logement, met à la disposition d'un jeune une chambre avec accès à une salle de bain et une cuisine en échange d'une présence conviviale ou de menus services rendus au quotidien. Bien connu des étudiants, ce dispositif existe depuis 2008.

Renseignements : www.logement-jeunes-orient.fr

Contact : _Point Info Logement Jeunes - Lorient Agglomération : 02 97 84 94 50 - logement@bij-orient.org

Population étudiante (source Audélor)

Etudiants

6 748 étudiants répartis sur 40 établissements d'enseignement supérieur en 2022 dont 4 800 environ sur l'UBS :

45% des étudiants sont du Morbihan, 13 % du Grand Ouest et 12 % de plus loin. 30

Logements

16 résidences et 1 051 logements recensés dédiés aux étudiants (niveaux de loyers de 245€ à 720 € par mois selon le mode d'hébergement et la taille)

19% CROUS (loge du niveau de bourse 7 à une partie de l'échelon 5)

45% internat

8% foyer jeunes travailleurs (Agora Services qui réserve 20% de son offre aux étudiants)

32,5% bailleurs sociaux (4 résidences Espacil, 1 résidence Morbihan Habitat, 1 résidence H&H à Lanester avec difficultés à trouver des étudiants)

32% des étudiants sont logés chez leurs parents (2 100)

35% sont logés seul, 11% en couple, 8% sont colocataires et 6 % sont seul avec enfant

66% sont locataires du parc privé

21% en résidences privés

4% dans le CROUS

9% chez les bailleurs sociaux

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

